

tion, la subvention annuelle de £300 qu'elle lui accordait avant 1932 et qui avait été alors interrompue parce que les manuscrits n'étaient pas terminés.

2. La Commission désire que l'ordre suivant soit suivi pour l'impression des volumes du Catalogue photographique préparés par les observatoires d'Hyderabad, d'Edimbourg et d'Oxford et pour laquelle des fonds ont été mis à sa disposition par l'Union Astronomique:

(1) Achèvement de l'impression, actuellement en cours, du volume de la zone +37° préparé par l'Observatoire d'Hyderabad;

(2) Impression d'un volume de l'une des zones préparées par l'Observatoire d'Edimbourg - 38° ou -40°;

(3) Impression du volume de la zone +32° préparé par l'Observatoire d'Oxford.

Une fois ces trois volumes imprimés, l'impression des volumes suivants se fera par entente entre les observatoires intéressés.

3. La Commission considérant que le retard apporté à la publication d'un quelconque des volumes du Catalogue photographique non seulement prive les astronomes de la connaissance des particularités propres à cette région du ciel, mais encore les empêche d'utiliser les résultats obtenus par les autres observatoires pour une discussion d'ensemble de toutes les données de la Carte du Ciel, prie l'Union de demander instamment aux Gouvernements de Victoria, de New South Wales et de Mexico de fournir à leurs observatoires respectifs les ressources nécessaires pour publier dans un temps raisonnable les catalogues photographiques dont ils ont été chargés.

Commission 25. (PHOTOMÉTRIE)

1. La Commission propose la formation d'une sous-commission de séquences de magnitudes, notant que pour les travaux sur la distribution des étoiles, étoiles variables, galaxies, astéroïdes faibles et étoiles à petit mouvement propre, il y a un très grand besoin de magnitudes photographiques et visuelles plus précises.

2. La Commission propose la constitution d'une sous-commission qui aurait pour mission d'examiner la question d'une nouvelle définition des étalons de grandeur stellaire (voir le mémorandum du professeur Hertzsprung, p. 407).

Commission 27. (ÉTOILES VARIABLES)

1. Que la subvention annuelle accordée à M. Banachiewicz, pour la publication des éphémérides des étoiles doubles à éclipses, soit continuée à raison de huit cent francs or.

2. Que la liste d'observations encore inédites dressée par le Vice-Président de la Commission soit publiée immédiatement, nonobstant le fait que certaines séries n'ont pu y figurer, et qu'un addendum soit donné quand auront abouti les nouvelles démarches en cours.

3. Que le Président de séance prenne contact avec quelques astronomes spécialisés dans l'étude spectrométrique, spectrophotométrique, dans celle des mouvements propres, parallaxes et vitesses radiales, en vue d'examiner l'éventualité de créer une sous-commission qui favoriserait la coordination des recherches effectuées, ou à effectuer, dans ces divers domaines et leur liaison avec l'aspect purement photométrique de la question.

4. La Commission a enregistré avec une vive satisfaction la création, à l'Observatoire de Harvard College, du Bureau local Milton pour l'étude des étoiles variables, et approuve chaleureusement son programme.

Commission 28. (NÉBULEUSES ET AMAS STELLAIRES)

La Commission des nébuleuses et amas stellaires approuve la proposition, formulée par la Commission de la Photométrie, de former une sous-commission des séquences de magnitudes.

Commission 29. (SPECTRES STELLAIRES)

Que l'Union recommande l'adoption définitive de la notation pour la classification des spectres d'étoiles du type Wolf-Rayet définie à la page 252 des Rapports préliminaires, étant bien entendu que les diverses classes soient décrites par deux lettres majuscules romaines, par exemple WC 7, WN 5.

Commission 31. (BUREAU DE L'HEURE)

1. La Commission approuve la proposition britannique transmise par le Comité exécutif de l'U.A.I. d'adopter à partir du 1er janvier 1940 les positions d'étoiles du système FK3 pour les déterminations d'heure et leur utilisation en vue de l'émission des signaux horaires.

Le Bureau International de l'Heure tiendra compte de cette proposition à partir du 1er janvier 1940.

2. La Commission demande une subvention annuelle de *huit mille francs or* (8000) pour le Bureau International de l'Heure, au cours des années 1939, 1940 et 1941.

Commission 33. (STATISTIQUE STELLAIRE)

La Commission de Statistique stellaire approuve la proposition que la Commission 25 (Photométrie stellaire) considère la formation d'une sous-commission de séquences de magnitudes (voir Commission 25, 1ère résolution).

Commission 36. (SPECTROPHOTOMÉTRIE)

1. La Commission insiste sur l'importance d'une intercomparaison des lampes, réducteurs et autres étalons photométriques employés par les différents auteurs dans leurs travaux d'astrophysique.

2. La Commission propose que les recherches photométriques précises sur le spectre continu des étoiles brillantes, qui n'ont été jusqu'ici poursuivies que dans l'hémisphère boréal, soient étendues d'après les mêmes méthodes, à l'hémisphère austral, afin de constituer un système homogène d'étoiles de comparaison pour l'étude des étoiles faibles.

3. Il est important que, dans les publications des observations spectrophotométriques, on communique non seulement les gradients, mais aussi les mesures complètes d'intensité en fonction de la longueur d'onde. De cette manière seulement, il est possible de comparer les résultats des divers observateurs et d'estimer l'influence des différentes sources d'erreur, comme par exemple, celle d'un pouvoir de résolution limité. Les observations seront communiquées en détail, afin de rendre possible une discussion ultérieure sous tous les rapports.